



Contribution à la concertation sur le projet de passerelle entre Claix et Pont-de-Claix

(travail réalisé en collaboration avec l'ADTC se déplacer autrement avec un point de vue particulier depuis le sud de Grenoble. Vallée de la Gresse en Transition essaie dans la mesure du possible d'être le plus représentatif des besoins des usagers de Varcès, Vif et Le Gua)

Vallée de la Gresse en Transition trouve intéressant le projet de passerelle au-dessus du Drac. Elle va apporter beaucoup de possibilités aux cyclistes pour relier le cœur métropolitain de Grenoble au sud de l'agglomération. Toutefois, nous soulignons la priorité à donner aux aménagements sur le pont du Drac qui permet de faire le trait d'union entre la vélorue de Pont-de-Claix et le futur aménagement de la sortie nord de Varcès. La départementale est en effet très utilisée par les cyclistes lors des déplacements du quotidien car c'est la seule route confortable et directe. C'est pourquoi nous insistons vraiment sur notre besoin d'une chronovélo tout le long de la départementale sur Claix car alors en plus d'être directe et confortable, le cheminement serait sécurisé.

Compte-tenu des contraintes techniques sur le Pont Rouge (impossibilité technique d'élargir ou de raboter le trottoir est pour ripper la voie), nous accueillons très positivement le projet d'élargissement du trottoir ouest pour réaliser une voie partagée piétonne et cyclable de 3 m de large avec une bordure pour la protéger de la voirie du débouché de la voie verte rive droite du Drac à Pont de Claix jusqu'au giratoire Pont Rouge à Claix. Ces travaux programmés à l'automne 2025 amélioreront grandement la circulation à pied et à vélo sur cet ouvrage d'art. De plus, la circulation des vélos se faisant côté ouest, la continuité avec la voie verte sera facilitée : il n'y aura plus besoin de traverser la chaussée après la traversée du pont.

Par contre la question de la continuité entre le pont et la vélorue n'a pas été abordée. La jonction est actuellement difficile. Dans un sens ou dans l'autre, il faut traverser la chaussée (par les passages piétons pour les cyclistes moins à l'aise). Ce point là ne doit pas être ignoré et l'aménagement devra être réalisé en même temps que celui qui sera fait sur le pont en septembre.

Revenons à la passerelle : nous souhaitons que soit portée une grande attention à la continuité des itinéraires cyclables de part et d'autre de la passerelle prévue :

- Côté Pont-de-Claix :
 - Entretenir la piste cyclable qui relie la voie verte jusqu'à la rue Pierre Ducrest. Cela implique de remettre en bon état la passerelle sur la RN 85 (située dans le prolongement du projet de passerelle sur le Drac) puis
 - flécher un itinéraire cyclable rejoignant la Chronovélo via la rue de la Liberté, l'avenue Antoine Girard puis en traversant le Cours Saint-André où un accès direct à la chronovélo doit être réalisé depuis l'avenue Antoine Girard sans avoir à utiliser les passages piétons à vélo.
 - flécher un itinéraire cyclable vers le nord via rue Mozart et avenue Victor Hugo, axe desservant plusieurs établissements scolaires et lieux culturels notamment. Une vigilance particulière devra être apportée aux abords des écoles et du collège Nelson Mandela. L'itinéraire cyclable rue Mozart et Victor Hugo n'est pas encore réalisé mais il est inclus dans le schéma directeur comme itinéraire du réseau principal.

- Côté Claix :
 - jalonner l'itinéraire entre la passerelle et la nouvelle voie verte le long de la RD1075 par la rue du Drac permettant de rejoindre le trajet de la future chronovélo en direction de Varcès
 - Jalonner l'itinéraire par la rue des sources depuis la la rue du Drac en direction de la voie verte rive gauche du Drac.
 - jalonner l'itinéraire par la rue de l'Europe entre la passerelle et le passage sous l'échangeur automobile de l'A480/A51 pour rejoindre la voie verte
 - flécher entre la D1075 et la nouvelle passerelle pour faciliter le report de la circulation cyclable du Pont du Drac vers la futur passerelle pour ceux qui souhaitent emprunter la voie verte. L'itinéraire le plus approprié semble être le long de la RD1075 qui devrait être une chronovélo à l'avenir - le rond-point du Pont-Rouge -la rue du Drac. Cela permettrait d'éviter le cheminement le long du parc ainsi que la piste cyclable devant le collège, partagée avec les piétons et en mauvaise état (amélioration à prévoir). Par ailleurs une sécurisation de la jonction depuis le rond-point vers la rue du Drac sera nécessaire.
 - Etudier la possibilité de proposer un itinéraire sécurisé pour relier le quartier des Coteaux et de La Balme par le rue du Drac et le pont qui passe au-dessus de l'autoroute A480 en particulier en prenant des mesures pour éviter le trafic de transit automobile même si sur le schéma directeur il est indiqué en niveau 3 de desserte locale.

Enfin, le passage sous l'A480, le long du Lavanchon, pour l'accès à la voie verte en direction de Varcès-Allières-et-Risset, Saint-Paul-de-Varces et Vif est un point noir pour continuer en direction du sud et devra être retravaillé à l'avenir. Cette section étriquée, sinueuse, occasionnellement fermée en cas de fortes pluies, n'est pas adaptée à une augmentation prévisible du trafic cyclable dans le secteur.

Vallée de la Gresse se réjouit de voir progresser ce projet de passerelle stratégique pour le sud grenoblois afin de faciliter le franchissement du Drac.

Cette passerelle, couplée au réaménagement du Pont Rouge, seront des pièces maîtresses d'itinéraires sécurisés qui devraient largement renforcer l'attractivité des déplacements à vélo dans le sud de Grenoble.

